

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 15 novembre 2013  
(convocation du 4 novembre 2013)

Aujourd'hui Vendredi Quinze Novembre Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. VERNEJOUL Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas  
Mme CARTRON Françoise à Mme BOST Christine à partir de 11 h 45  
M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry à partir de 12 h 15  
M. CAZABONNE Didier à M. BOUSQUET Ludovic  
Mme CURVALE Laure à M. DANJON Frédéric jusqu'à 10 h 40  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc  
M. LAMAISON Alain à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10 h 20  
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre à partir de 11 h 45  
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain  
M. SOUBIRAN Claude à M. LABARDIN Michel à partir de 11 h 50  
Mme LACUEY Conchita à M. DAVID Alain à partir de 12 h 35  
M. MADRELLE Nicolas à M. HERITIE Michel à partir de 12 h 35  
Mme TERRAZA Brigitte à Mme De FRANCOIS Béatrice à partir de 12 h 30  
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles  
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 10 h 45  
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel jusqu'à de 10 h 55  
M. DAVID Jean-Louis à Mme COLLET Brigitte à partir de 11 h  
Mlle. DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime  
Mme DESSERTINE Laurence à M. DAVID Yohan à partir de 11 h 45

M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 11 h  
M. DUPOUY Alain à M. MOGA Alain  
Mlle. EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 11 h  
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. QUANCARD Denis à partir de 12 h 10  
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre à partir de 12 h  
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL PUECH Clément à partir de 12 h 55  
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle  
Mme. LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien  
M. LOTHAIRES Pierre à M. DELAUX Stéphan à partir de 12 h 10  
M. MANGON Jacques à M. RAYNAL Franck jusqu'à 10 h 40  
Mme. LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. SAINT-ORICE Nicole  
M. PEREZ Jean-Michel à M. RESPAUD Jacques  
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel  
M. REIFFERS Josy à Mme DELATTRE Nathalie à partir 11 h 45  
M. SOLARI Joël à Mme. LIRE Marie Françoise  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à partir de 11 h 20

### EXCUSES :

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**MARCHES PUBLICS - 130143U - BLANQUEFORT - Aménagement du boulevard Alcide Lançon (De Gaulle/Europe) - Avenant n°1 - A utorisation et signature**

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre du Fonds de Proximité – FIC Voirie 2012-2013-2014, la Communauté urbaine de Bordeaux a décidé d'entreprendre l'aménagement de voirie, en faveur des deux roues du boulevard Alcide Lançon à Blanquefort.

Par délibération N°2012/0578 du 28 septembre 2012, le conseil de communauté a autorisé monsieur le Président à lancer une procédure d'appel d'offres ouvert et à signer le marché de travaux d'aménagement général de cette voie.

A l'issue de cette consultation, la commission d'appel d'offre réunie le 03/04/13 a attribué le marché N°130143U à la société S.A. MALET, pour un montant de 601 252,58 euros H.T. Sa notification est intervenue le 19 avril 2013.

Les travaux d'aménagement consistent principalement en :

- la réhabilitation du réseau d'eau pluvial,
- la réalisation de deux trottoirs adaptés au cheminement des personnes à mobilité réduite,
- la mise en sens unique du Boulevard Alcide Lançon, de la rue de Gilamon, vers la rue du Général de Gaulle, pour permettre de dégager l'emprise nécessaire à la réalisation d'une piste cyclable bidirectionnelle en site propre.

Le chantier a démarré le 8 juillet 2013, sa durée d'exécution est fixée à 7 mois.

A la demande de la commune le programme du projet doit être modifié pour tenir compte de l'évolution du schéma des déplacements impacté par l'arrivée du Tram train du Médoc (création de la 2ème station Frankton). La modification du programme permettra également de ne pas accroître la situation de congestion de l'avenue du Général de Gaulle aux heures de pointe. Par ailleurs, afin de maîtriser les différents flux de circulation piétons, vélos, véhicules, et favoriser le partage de la voie, il est nécessaire de classer cette voie en zone 30, en continuité des voies adjacentes, déjà en zone 30.

La modification du programme nécessite donc dans un premier temps d'établir un avenant n°1 au marché en cours pour permettre :

- d'améliorer la giration à l'angle des rues de Gaulle et Alcide Lançon, prévue initialement pour un sens unique (démolition/reconstruction) ;
- des équipements modérateurs de la vitesse, supplémentaires ;
- un renforcement de la signalisation ;
- des modifications du projet d'assainissement ;
- les feux du carrefour Europe/Jules Ferry/Lançon, seront déposés au profit d'un mini giratoire, moins coûteux.

Dans un second temps, la modification du schéma des déplacements nécessitera, dès 2014, la réalisation d'une étude et des travaux sur la rue Jules Ferry, et ensuite l'aménagement des rues Gambetta, République, Dupaty et Dehez qui permettront de proposer des cheminements plus rapides et plus attractifs, vers la nouvelle deuxième gare Tram train.

De plus, les aléas du chantier engendrent un dépassement financier du fait de quantités supplémentaires, ils nécessitent également l'ajout de prix nouveaux ainsi que l'allongement de un mois du délai d'exécution du marché.

Au vu de l'ensemble de ces éléments et afin de poursuivre les travaux, il convient donc de contractualiser par avenant, cette modification du programme, la prolongation de 1 mois de la durée du marché et l'augmentation de 7,8 % du montant initial du marché soit 46.973,24 euros H.T. ou 56 180 euros T.T.C.

La dépense du marché a été prévue au budget principal 2013, en section d'investissement, au chapitre 23, article 2315, fonction 8220, CRB TN00, programme VB05604.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

#### **Le Conseil de Communauté,**

**VU** l'article L2122-21 (6°) du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.) ;

**VU** l'article 118 du code des marchés publics ;

**VU** le programme du FIC 2012-2014 ;

**VU** la délibération du conseil de communauté n°2012/0 578 en date du 28 septembre 2012;

**VU** le marché public sur appel d'offres ouvert n°1301 43 U ;

**VU** le projet d'avenant n°1 au marché 130143 U, mis à la disposition des élus communautaires, en application de l'article L2121-12 et L2121-13 du C.G.C.T. ;

**VU** l'avis favorable émis sur ce projet par la Commission d'Appel d'Offres réunie le 30 octobre 2013

ENTENDU le rapport de présentation

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de modifier le programme

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire d'augmenter les quantités prévues initialement, de créer des prix nouveaux, et de prolonger le délai d'exécution afin d'assurer le parfait achèvement des travaux précités

### **DECIDE**

**Article 1 :**

Les termes du projet d'avenant n° 1 au marché 13014 3U sont approuvés afin de terminer les travaux d'aménagement de le boulevard Alcide Lançon à Blanquefort ;

**Article 2 :**

Monsieur le Président est autorisé à signer le dit avenant ;

**Article 3 :**

Les dépenses seront imputées sur le budget principal, en section d'investissement, au chapitre 23, article 2315, fonction 8220, CRB TN00, programme VB05604.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 15 novembre 2013,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
12 DÉCEMBRE 2013**

**PUBLIÉ LE : 12 DÉCEMBRE 2013**

M. ALAIN DAVID